



Monsieur, Mademoiselle,

Vous allez participer à notre prochain stage BAFA.

Nous vous rappelons que vous devez impérativement vous inscrire par voie électronique sur le portail suivant :

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Vous y trouverez tous les renseignements pour procéder à votre inscription. Ce procédé vous permettra un suivi en ligne de l'évolution de votre cursus de formation BAFA.

ATTENTION : un numéro d'identifiant vous sera donné, vous devrez impérativement le noter sur le bulletin d'inscription.

Nous vous souhaitons un bon stage et,
Nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments très cordiaux.

LES COMPAGNONS

Association Nationale de Jeunesse et d'Education Populaire - Licence d'Etat - n° IM078100029 (immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours)

Téléphone : 01 39 73 41 41 - Télécopie : 01 39 73 40 46

E.mail : cjh@compagnons.asso.fr - Site INTERNET : www.compagnons.asso.fr

BUREAUX : 26, rue Jean Jaurès - 78100 - SAINT-GERMAIN EN LAYE

ADRESSE POSTALE : C.J.H. - BOÎTE POSTALE N° 60882 - 78108 SAINT-GERMAIN EN LAYE CEDEX



DOSSIER D'INSCRIPTION A UNE SESSION DE FORMATION BAFA

N° IDENTIFIANT JEUNESSE ET SPORTS
[Empty box for identification number]



Je désire m'inscrire à un stage (cocher la case) :

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA AUTOMATIQUEMENT RETOURNÉ

[] FORMATION GENERALE Joindre 1 photo (mettre le nom au dos)
du..... au

TARIF : 798 € / STAGE PRATIQUE GARANTI PAR CJH SUR L'UN DE NOS CENTRES

[] APPROFONDISSEMENT (1) Joindre 1 photo (mettre le nom au dos)
du..... au
Thème.....

TARIF : 585 €

J'AI EFFECTUE MES 14 JOURS DE STAGES PRATIQUE du au et du au = 14 JOURS

NOM (2) : PRENOM(S) (2) :
Adresse postale: (2).....
Téléphone : / / / / Portable : / / / /
Mail :
Né (e) le : à : Département ou Pays :
Exercez-vous une activité salariée ? OUI NON
Si OUI : Profession :
N°de sécurité sociale : . /.. /.. /.. /.. /.. /..
Si NON : Etudes :
Autres :
Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

SI APPROFONDISSEMENT:

Formation générale effectuée du au : avec (nom de l'organisme) :
Stage pratique effectué du au : Mention : (1)
du au : Mention..... (1)
Préciser : nom de l'organisme, lieu(x) et tranche(s) d'âge des enfants encadrés :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES CANDIDATS MINEURS :

Je soussigné (e)..... autorise mon fils/fille.....
2/ à pratiquer les activités du stage.
3/ à utiliser à sa guise, hors du centre, sous réserve de l'accord du directeur, les temps de repos.
4/ à voyager seul(e) dans le cas où, pour des raisons graves, il (elle) serait amené(e) à quitter prématurément la session de formation.
Autorise le directeur du centre à faire soigner le mineur/la mineure.....
et à faire pratiquer les interventions chirurgicales d'urgence, suivant les prescriptions du médecin.

Fait à le.....
SIGNATURE des PARENTS précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Je soussigné (e)..... reconnais être informé (e) qu'en cas de départ anticipé du stage, quelle qu'en soit la raison, ou de session jugée « non satisfaisante », je ne pourrai prétendre à un quelconque remboursement.
J'ai pris connaissance des conditions de déroulement des sessions de formation, d'inscription et de paiement.
Fait à le.....

SIGNATURE : (à signer par les parents (si mineur (e)), par le stagiaire (si majeur (e)).

- 1) joindre une photocopie du (des) certificat(s) de stage(s) pratique(s) validé(s) par la DDJS du lieu du stage.
2) Écrire en majuscules.

ACCEPTATION DU REGLEMENT DES SESSIONS ORGANISEES PAR LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX

*Rayer les mentions inutiles

Je soussigné, M*Mme.....

Père* Mère* Tuteur* du stagiaire.....

Adresse complète des parents

.....

.....

Tél domicileTél professionnel :...Père. Mère

Certifie avoir pris connaissance du règlement figurant ci-dessous et déclare l’accepter.

- Le participant s’engage à respecter les règles générales fixées par l’équipe d’encadrement : horaires du réveil et du coucher, horaire et rythme des activités : règles de vie à l’intérieur des locaux communs ; mixité non admise dans les lieux sommeil, etc.
- Il s’engage à participer à la session de formation dans le bon respect de relations cordiales et conviviales, dont sont exclus toute attitude violente, tout langage insolent, vulgaire ou grossier, tant à l’égard des adultes que des autres participants.
- L’achat et/ou la consommation de boissons alcoolisées est strictement interdite, à l’intérieur du centre comme à l’extérieur.
- La détention et/ou la consommation de drogue, quelle qu’elle soit, est strictement interdite, à l’intérieur du centre comme à l’extérieur. La drogue que pourrait éventuellement détenir le participant sera immédiatement détruite.
- Il est interdit de fumer dans les tentes, dans les chambres et dans tous les locaux communs.
- Le vol et/ou le vandalisme, la destruction de matériel appartenant à l’association ou à un tiers quelconque sont strictement intolérables. La réparation des dommages sera due par les parents ou le (la) stagiaire majeur(e), aucune assurance n’acceptant de couvrir ces risques. Au cas où la victime du vol ou de l’acte de vandalisme porterait plainte auprès des autorités de police, LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX dégagent entièrement leur responsabilité et ne pourront se porter ni caution ni garants .

En mon absence, je délègue tous pouvoirs pour l’accueil de mon fils* ma fille* , en cas de renvoi disciplinaire, à : (donnez les coordonnées de votre correspondant en France, parent ou ami, en vous assurant qu’il/elle sera effectivement présent(e) à son domicile à la période de vacances concernée).

M* Mme*.....

Adresse complète.....

.....

.....

Tél. domicile : Tél. professionnel :

Dans tous les cas, LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX me contacteront prioritairement pour l’organisation éventuelle du retour anticipé de mon enfant.

Fait à Le

SIGNATURE DES PARENTS précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »

SIGNATURE DU STAGIAIRE précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

1/ FORMATION GENERALE :

Avoir 17 ans révolus au premier jour de la session (aucune dérogation n'est possible).
Joindre votre numéro d'identification Jeunesse et Sports (www.bafa-bafd.gouv.fr)
Fiche d'inscription dûment complétée avec 1 photo d'identité. (Marquer le nom du stagiaire au dos).
Règlement C.J.H. complété et signé (ci-joint au dos).
Acompte de 250 € (si inscription individuelle).

2/ APPROFONDISSEMENT :

Pas de condition d'âge.
Avoir suivi une session de formation générale et **un stage pratique (14 jours)**.
Fiche d'inscription dûment complétée avec 1 photo d'identité. (Marquer le nom du stagiaire au dos).
Photocopies à joindre au présent dossier d'inscription :
- Joindre votre numéro d'identification Jeunesse et Sports (www.bafa-bafd.gouv.fr)
- certificat de stage de base (formation générale)
- certificat(s) de stage(s) pratique(s) validé(s) par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du lieu du stage.
Règlement C.J.H. complété et signé (ci-joint au dos)
Acompte de 250 € (si inscription individuelle).

3/ Pour toute inscription individuelle une facture sera adressée.

4/ MONTANT DE PARTICIPATION :

Il est indiqué sur le descriptif de la session et doit être réglé, dans sa totalité, 15 jours avant le premier jour du stage.
Aucune convocation de départ ne sera envoyée si la totalité n'a pas été versée.

5/ AIDES FINANCIERES :

Certains organismes sociaux peuvent accorder des aides ou procéder à un remboursement partiel des frais : Comités d'Entreprises, C.A.F., ASSEDIC, Conseils Généraux, Services Jeunesse et sports... Vous devez vous renseigner et nous adresser avec le bulletin d'inscription, le « certificat d'attribution d'aide » qui vous aura éventuellement été remis.

6/ CONVOCATIONS :

Une convocation vous donnant lieu, dates et heures de départ/retour vous sera envoyée deux semaines avant le départ si votre dossier est complet et le montant de participation intégralement versé.

7/ DESISTEMENT : (retenue)

30 jours et plus avant le début de la session : 61 €
15 jours avant le début de la session : 122 €
7 jours et moins, avant le début de la session : 100 %

8/ REPORT D'INSCRIPTION :

Nous consulter.

9/ ANNULATION D'UNE SESSION :

Les C.J.H. se réservent le droit d'annuler une session si les conditions d'effectifs, d'hébergement ou d'encadrement ne leur permettent pas d'assurer une formation de qualité. Des propositions de reports seront alors faites aux candidats(e) s.

10/ DUREE ET ISSUE DU STAGE :

Aucun candidat ne saurait se prévaloir d'un droit à un quelconque remboursement ou indemnité s'il ne s'est pas présenté au départ, s'il quitte la session en cours quelle qu'en soit la raison ou s'il n'a pas obtenu une mention « satisfaisant ».

11/ MALADIE - ACCIDENT :

Maladie : les frais occasionnés sont à la charge du stagiaire.

Accident : notre assurance n'intervient qu'en complément des remboursements des organismes sociaux. Nous n'intervenons pas dans les démarches à accomplir.